



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

## **Rapport de maintenance ANSSI-CC-2017/49-M03**

**Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N - Large,  
masquée sur le composant NXP P6022M VB**

**Identification du matériel : 084022**

**Identification des patches : 090872 et 090792**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2017/49**

*Paris, le 21 janvier 2020*

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD  
[ORIGINAL SIGNE]



## Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1. Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2017/49, Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N-Large, masquée sur le composant NXP P6022M VB, 5 septembre 2017.
[SUR]	Procédure ANSSI-CC-SUR-P-01 – Surveillance des produits certifiés.
[R-S01]	Rapport de surveillance ANSSI-CC-2017/49-S01, Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N – Large, masquée sur le composant NXP P6022M VB, 24 janvier 2019.
[MAI]	Procédure ANSSI-CC-MAI-P-01 Continuité de l'assurance.
[R-M01]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2017/49-M01, Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N - Large, masquée sur le composant NXP P6022M VB, Identification du matériel 084022, 20 novembre 2017.
[R-M02]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2017/49-M02, Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N - Large, masquée sur le composant NXP P6022M VB, Identification du matériel 084022, 24 janvier 2019.
[IAR]	DLATCH and Costumer change, Optional Codes, référence FQR 110 9340, version 2, 4 octobre 2019.
[SOG-IS]	Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.
[CCRA]	Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.

## 2. Identification du produit maintenu

Le produit « Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N-Large R2, masquée sur le composant NXP P6022M VB, identification du matériel 084022 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2019/28 (référence [CER]). Il a déjà fait l'objet de deux maintenances, sous la référence ANSSI-CC-2017/49-M01 (référence [R-M01]) et sous la référence ANSSI-CC-2017/49-M02 (référence [R-M01]).

Le produit objet de la présente maintenance est la « Plateforme ID-One Cosmo v8.1-N-Large, masquée sur le composant NXP P6022M VB, identification du matériel 084022, identification du patch générique 090872, identification du patch additionnel 090792 » développé par la société *IDEMIA*.

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Eléments de configuration		Origine
Nom du produit	ID-One Cosmo v8.1-N – Large Platform R2 avec les codops optionnels Generic et Comex	IDEMIA
Référence interne de la TOE	COSMO_V81N_LARGE_PLATF ORM_R2	
Identification du matériel	08 40 22	
Identification des <i>patches</i>	09 08 72 (Optional Code Generic on V8.1 R2.0) 09 07 92 (Optional Code r1.0 Comex on Cosmo v8.1 R2)	
Référence du circuit intégré	NXP P6022M VB	NXP SEMICONDUCTORS GMBH

### 3. Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que la modification suivante a été opérée :

- la mise à jour de la configuration du registre DLATCH afin d'éviter un déni de service.

### 4. Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M03] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	ID-One Cosmo V8.1 Pre-Perso Guide, référence FQR 110 7743, version 7, 14/10/2019	[R-M03]
	ID-One Cosmo V8.1 Reference Guide, référence FQR 110 7744, version 7, 09/11/2019	[R-M03]
	ID-One Cosmo V8.1 - Applet Security Recommandations, référence FQR 110 7999, version 3, 15/11/2016	[CER]
	ID-One Cosmo V8.1-n Application Loading Protection Guidance, référence FQR 110 8001, version 1, 11/10/2016	[CER]
[ST]	Security Target Erato Cosmo V8.1-N R2, référence FQR 110 7986, version 7, 04/10/2019	[R-M03]
	Security Target Lite ID-One Cosmo V8.1, référence FQR 110 8240, version 4, octobre 2019	[R-M03]
[CONF]	Erato - Configuration List, référence FQR 110 8002, version 7, 21/11/2018	[R-M03]

### 5. Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

## 6. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, June 2012 ».

### *Reconnaissance européenne (SOG-IS)*

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique jusqu'au niveau ITSEC E3 Elémentaire et CC EAL4. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### *Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)*

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.org](http://www.sogis.org).

<sup>2</sup> Les pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).